



BACT'INSECT - AE180

Insecticide désinfectant parfumé One-Shot

Action bactéricide/bactériostatique, germicide, fongicide à large spectre d'action.

Actif sur les germes pathogènes selon la norme EN 1276 en 5 minutes de contact à 20°C et sur le virus H1 N1 à la concentration de matières actives contenue dans la formulation de l'aérosol : Staphylococcus aureus, Streptococcus faecalis, Escherichia coli, Mycobacterium smegmatis, Pseudomonas aeruginosa.

Insecticide polyvalent anti-acariens à base de pyréthrianoïde de synthèse actif sur les fourmis, araignées, puces, punaises de lit, mites (entre 2 délais d'éclosion), mouches, guêpes, bourdons, moustiques, moucheron...

Equipé d'un système de pulvérisation automatique verticale qui permet de traiter des pièces jusqu'à 150 m³. Supprime les mauvaises odeurs et laisse un agréable parfum mentholé.

Caractéristiques :

Aérosol One-Shot	Actif sur le virus H1 N1
Parfum : menthe	Volume traité : 150 m ³
Bactéricide Insecticide polyvalent	Gaz propulseur ininflammable

Mode d'emploi :

Après le départ des personnes présentes dans la pièce, fermer portes et fenêtres.

Actionner le système diffuseur (One-Shot). Une légère pression permet une pulvérisation au coup par coup. Pour obtenir la diffusion automatique One-Shot, appuyer franchement jusqu'à blocage du diffuseur. Débrayable en cours de pulvérisation.

Laisser diffuser l'aérosol et sortir de la pièce.

La diffusion se fait automatiquement jusqu'à la vidange complète de l'aérosol.

Attendre 1 heure avant de rentrer dans l'espace traité et bien aérer les locaux.

Utilisations :

Pour les services techniques municipaux et hospitaliers, la maintenance, les garderie, les crèches, les foyers d'accueil, les maisons de retraite, les hôtels, les colonies de vacances, les blanchisserie industrielles, les services des parcs et jardins, l'armée...

Règlementation :

Danger. Respecter les précautions d'emploi.

Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations. Consulter la FDS sur demande.

ATTENTION. H223 Aérosol inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

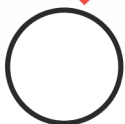
EUH208 Contient perméthrine (ISO); 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle(52645-53-1). Peut produire une réaction allergique.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Substance active biocide : Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (cas n°7173-51-5) : 0,26 %.

Piperonyl butoxyde (cas n°51-03-6) : 1,12%. D-trans tétraméthrine (cas n°1166-46-7) : 0,1%. 1R-trans

phenothrin (cas n°26046-85-5) : 0,04%. Perméthrine (ISO) (cas n°52645-53-1) : 0,48%. TP2 TP18.



Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.